

DÉCEMBRE 2023

N°96

Conneré & vous

VOTRE VILLE,
VOTRE INFO



Photo : © Alain Lovalette



Arnaud MONGELLA
Maire de Connerré

Vous recevrez la nouvelle édition du journal municipal à la charnière des fêtes de fin d'année. C'est donc pour moi, et pour l'ensemble des élus et des agents de la commune, l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes et une bonne année 2024.

Vous aurez pu constater que des travaux engagés sur la commune sont terminés ou en passe de l'être. La place Albert Lhuissier dont les travaux se termineront début février deviendra un lieu agréable de détente et un lieu digne des commémorations officielles.

Les nouvelles toilettes publiques sont en service à proximité immédiate de ce nouveau square. La déconstruction des bâtiments du quai des sports préfigure le début des travaux de restructuration. Une aire de camping-car a été créée sur le parking Jean Rostand.

En 2024, la commune continuera de se transformer avec le début de la requalification du quai des sports, l'enfouissement du réseau électrique entre la rue du Petit train et la rue de la Jatterie, la déconstruction de la friche des Vieux Ponts, la deuxième partie du barreau de liaison vers l'A11 et des travaux importants de mise en conformité du réseau d'eau potable et d'assainissement par le SAEPA rue des Lindennes et rue de la Gare. Ces travaux entraîneront des modifications dans nos habitudes de stationnement et de circulation, qui sont nécessaires pour transformer notre commune. Nous nous réjouissons, une fois les travaux terminés, de l'embellissement et du nouveau visage de Connerré.

L'année 2024 sera pour notre pays l'année des Jeux Olympiques. "Connerré fait son sport", manifestation prévue le 23 juin, sera l'occasion de mobiliser associations et citoyens autour de cet événement dans le cadre du label Terre de jeux. 2024 sera aussi l'année du 80^e anniversaire du Débarquement. À cette occasion une exposition d'envergure aura lieu du 4 au 18 mai à La Passerelle.

Voilà de beaux projets pour 2024 que nous construisons ensemble pour faire de Connerré une Petite Ville de Demain durable. Espérons que vos projets personnels pourront également se réaliser au cours de cette nouvelle année qui commence.

NOUVEAU : LE DISPOSITIF HTH*

En présence de M. Compain Sous-Préfet de Mamers, de M. Catanzaro VP de la Région Pays de La Loire, de M. Pigné Président de la CdC du Gesnois Bilurien et de M. Boué Président de l'Association Le Flore Habitat Jeunes, le Mercredi 4 octobre 2023, le dispositif HTH a été lancé officiellement sur notre territoire, avec la signature d'une convention de partenariat entre le GESNOIS BILURIEN et l'Association LE FLORE HABITAT JEUNES.



Ce dispositif a pour but essentiel de mettre en relation des hébergeurs privés (disposant d'une chambre indépendante avec un accès aux installations communes des sanitaires ainsi que la cuisine) et des jeunes (de 16 à 30 ans) à la recherche de solutions d'hébergement temporaires dans le cadre de différentes situations : CDD, apprentissage, alternance, formations, études, ...

L'hébergeur, si sa proposition est acceptée par LE FLORE, est mis en relation avec le meilleur candidat possible et est rémunéré à hauteur de 15€ par nuit (dans la limite de 270€ par mois) en échange de cet hébergement.

En accueillant un.e jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation, vous bénéficierez d'un savoir-faire

professionnel, d'une indemnité de séjour et vous vivrez une expérience enrichissante !

Une belle façon de participer à la résolution des différentes problématiques de notre époque (mobilité, crise du logement, emplois non pourvus,...), en favorisant le dynamisme économique de notre territoire du Gesnois Bilurien et en permettant par ailleurs de belles "aventures" intergénérationnelles.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

LE FLORE HABITAT JEUNES

Tél : 02 43 81 27 55

23, rue Maupertuis 72000 LE MANS

Mail : contact@leflore.info

Internet : www.flore-habitatjeunes.org

*Hébergement Temporaire chez l'Habitant

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le 15 novembre 2012, la Commune de Connerré développait la compétence "SANTÉ" et ouvrait un service public complémentaire. Le choix s'est porté sur la création d'un Centre Municipal de Santé. Que serait devenue la santé des habitants si, avec le départ des médecins libéraux et chirurgiens dentistes non remplacés, le Centre Municipal de Santé ne s'était pas ouvert ?



Les déserts médicaux concernent aujourd'hui une commune sur 3. Le développement des déserts médicaux en France a pour conséquences : l'accroissement des "files d'attente" avant de pouvoir consulter un professionnel au risque d'une dégradation de l'état médical des patients, le report de consultations vers les urgences médicales, des difficultés majeures pour les patients à s'inscrire auprès d'un médecin,...

En France, nous n'avons que très peu de médecins qui veulent s'installer dans nos zones dites défavorisées. Nous luttons pour trouver de nouveaux médecins afin d'apporter à la population un confort, mettre en place une politique santé de notre commune au plus proche de chaque citoyen.

Deux activités au Centre Municipal de Santé de Connerré, situé dans le centre de la commune :

- Médecine générale
- Chirurgie dentaire

6 médecins exercent actuellement au Centre de Santé Municipal de votre commune. Un médecin généraliste est venu renforcer l'équipe à hauteur de 18 heures par semaine début octobre.

Des activités de soins de proximité sont dispensées au Centre Municipal de Santé. Le Centre de santé

répond aux besoins de santé des patients, en proposant des consultations, des soins médicaux, ou dentaires.

Les médecins pratiquent des actions de prévention, notamment auprès des écoles communales. Des actions complémentaires sont mises en place. On peut citer la campagne de prévention du risque suicidaire organisée par la MSA et tout prochainement un cycle d'atelier de prévention des chutes sera programmé en étroite collaboration avec la CPAM Le Mans.

Le Centre Municipal de Santé de Connerré s'inscrit dans les démarches

de Tiers Payant, de télémédecine, de téléexpertise auprès de spécialistes, d'accueil de stagiaires par nos médecins généralistes afin de former les nouvelles générations. Nous pouvons ajouter le partenariat auprès des instances telles que l'Assurance Maladie, l'Agence Régionale de Santé, pour créer un dynamisme médical et l'amélioration de la qualité des soins. La politique santé de la Commune de Connerré s'inscrit également dans une démarche de proximité avec des actions communes menées avec les autres professionnels de santé du territoire.



LA RÉSIDENCE MÉTAIS

Depuis l'achèvement des travaux de réhabilitation, la Résidence Métais a trouvé une nouvelle dynamique. Le nombre de résidents a été multiplié par deux en peu de temps avec en plus l'inclusion de jeunes locataires du foyer de vie Anaïs.

Rapidement de nouvelles amitiés ont vu le jour et chacun a trouvé sa place entre vie autonome et en collectivité, où les interactions sociales, les activités en commun se montrent essentielles dans les moyens mis en place pour "bien vieillir". Ensuite, l'équipe des salariées de la Résidence – Sylvie, Mélanie et Emmanuelle – animent avec succès les mercredis après-midi, en étoffant l'offre des activités proposées. Enfin, une toute nouvelle équipe composée de résidents, de représentants de familles, d'une salariée et du gestionnaire s'est engagée au conseil de Vie Sociale pour améliorer encore la vie à Métais.



Une nouvelle équipe au Conseil de Vie Sociale

Le 18 octobre dernier se sont déroulées les élections du CVS au sein de la Résidence Métais.

Le CVS est un groupe d'écoute et de parole source de propositions pour améliorer la vie des résidents. Ce groupe, ou conseil, est composé d'un élu du CCAS, d'élus des résidents, des familles et du personnel. L'intérêt est d'instaurer une dynamique participative des usagers aux décisions prises à leurs égards.

Le composent désormais : Denise Bertrand, présidente et représentante des résidents épaulée par Marcel Cohin vice-président. Chez les représentants des familles, Dominique Domaine poursuivra son action, appuyée par Laurent Masseron. Emmanuelle Guichard, salariée, succède à Sylvie Petit. Enfin, Lise Garnier vice-présidente du CCAS continuera de siéger pour représenter le gestionnaire.

Trois fois par an, le conseil délibère sur des sujets portant sur l'organisation et la vie intérieure et quotidienne comme :

- Les activités
- L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- Les projets et travaux d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux et leur entretien
- ...

TOUJOURS PLUS D'ANIMATIONS À LA RÉSIDENCE !

La rentrée s'est voulue dynamique et les résidents n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

En plus des animations proposées par Sylvie et Mélanie, plusieurs associations sont venues partager des moments de qualité avec les résidents.



SÉANCES BIEN-ÊTRE ET MASSAGES

Emmanuelle Guichard, salariée de la résidence, s'est formée aux techniques de détente par le toucher, en focalisant ses gestes sur les points d'impact et ainsi soulager les douleurs du corps et parfois de l'esprit. Bientôt, elle proposera des soins esthétiques : pose de vernis et soins du visage.

Que ce soit les massages ou les soins esthétiques, ce sont des moments uniques pour chacun des résidents, qui les embellissent, les aident à se sentir mieux dans leur corps et leur tête.

Comme le témoigne Emmanuelle, ces séances bien-être et douceur leur permettent d'exister à nouveau et souvent les amènent au dialogue et libèrent stress, angoisse et émotions.

COURS DE GYMNASTIQUE

Le mardi matin, c'est gymnastique douce adaptée avec Maryline.

Ainsi, une quinzaine de personnes pratiquent cette discipline qui allie pratique physique et respiration comme pour le yoga ou le pilate et la cohérence cardiaque.

Cette action, qui s'inscrit dans le plan "Bien vieillir", a pour but de favoriser l'équilibre et la prévention des chutes.

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE ET CULTURELLE À LA PASSERELLE

Tous les résidents volontaires se sont rendus à la Passerelle au mois de septembre. Une action pleine de nouveautés !

Pour animer cette journée, Séverine Barbet, médiatrice culturelle, les a embarqués au cœur de Versailles via la Microfolie, le musée numérique issu de la Villette. S'en est suivie une partie endiablée de bowling... jouée avec la wii !

LA COMPAGNIE LES AILES DU RIRE

Dans les temps forts, notons la venue de la compagnie des "Ailes du rire", une compagnie clownesque qui intervient en milieu de soin, pour aider à oublier le quotidien et faire rire !

Pari largement réussi lors de leur déambulation à la Résidence le 20 septembre dernier, les éclats de rire ont fusé pendant trois heures !

Chaque résident s'est fait "délogé" avec humour de son logement et le spectacle a commencé : les scènes se sont construites autour des personnalités de résidents, de leurs petites manies... pour finir tous ensemble dans une grande scène burlesque et festive !

CONCERT ET SPECTACLE DE DANSE

Les associations locales se montrent généreuses avec les résidents : le Cercle Cantonal Musical et Danse'vie sont venus offrir deux spectacles de grande qualité, lesquels ont ravi les résidents !



Préparer la France de demain, ajouter de la vie aux années

“En 2030, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.”

Face à ce défi démographique, la société doit collectivement se mobiliser : État, collectivités, entreprises et citoyens. C'est tout l'enjeu de la stratégie « Bien Vieillir » que la ministre Aurore Bergé a présenté avec Sylvie Retailleau, Christophe Béchu, Aurélien Rousseau, Amélie Oudéa-Castera, Clément Beaune, Agnès Firmin Le Bodo, Sabrina Agresti-Roubache et Prisca Thevenot au sein du ministère des Solidarités et des Familles.



Le vieillissement de la société n'est pas synonyme de déclin

Une société qui vieillit peut s'appuyer sur l'engagement de ses citoyens et l'expérience de ses aînés qui constituent de grands atouts pour les autres générations. Renforcer la solidarité et les liens intergénérationnels est essentiel pour favoriser le partage et lutter contre l'isolement social. Qu'elles soient intergénérationnelles ou au sein d'une même génération, les personnes âgées en perte d'autonomie ont besoin du soutien de leurs proches. Il est donc nécessaire de promouvoir cette forme de solidarité familiale et l'implication des soignants, qui doivent être mieux accompagnés.

Vieillir ne doit pas nous rendre invisibles

Les personnes âgées n'ont pas moins de droits que les autres et nous avons collectivement le devoir de garantir le respect de leur dignité. Garantir l'accès au soin des personnes âgées et préserver l'autonomie notamment par l'activité sportive, la nutrition et l'adaptation des comportements individuels doit pouvoir contribuer à l'allongement de l'espérance de vie sans incapacité et à l'amélioration de la qualité de vie. De même, il est essentiel que toutes les personnes âgées puissent exercer tous leurs droits quel que soit leur état de santé ou de dépendance. Ainsi, ils doivent pouvoir exercer librement leurs droits culturels dans tous leurs lieux de vie.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Les résidences autonomie accueillent des personnes âgées autonomes qui souhaitent vivre de façon indépendante tout en bénéficiant de services.

Le public : les personnes âgées autonomes

Les résidences autonomie (ex logements-foyers) comportent à la fois des logements individuels et privés et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont souvent construites au cœur des villes à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont conçues pour des personnes âgées autonomes ou relativement autonomes, seules ou en couple, qui ne peuvent plus ou ne veulent plus vivre à leur domicile.

La vie dans une résidence autonomie ou une résidence services permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante,
- bénéficier d'un environnement convivial et sécurisé,
- utiliser des services collectifs : restauration, ménage, animations...

Des gestionnaires principalement publics ou associatifs pour les résidences autonomie

Les résidences autonomie sont majoritairement gérées par des structures publiques, notamment les CCAS (centres communaux d'action sociale), ou des structures à but non lucratif. Elles ont une vocation sociale. Le coût du logement y est modéré. Les résidents peuvent y bénéficier de l'ASH (aide sociale à l'hébergement si leurs revenus sont inférieurs au montant de la facture mensuelle, à la condition que la résidence autonomie soit habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.



PARIS - CONNERRÉ

La 53^{ème} édition de la course cycliste élite Paris-Connerré organisée par le Club Cycliste Connerréen s'est déroulée le dimanche 1^{er} octobre 2023. Les 170 coureurs ont pu parcourir les 170 km séparant Emancé (Yvelines) de la ligne d'arrivée située en haut de la rue de Paris, dont une partie de l'enrobé venait d'être refaite, sous un soleil radieux.

En lever de rideau de cette classique, 65 coureurs (2^{ème}, 3^{ème} catégorie et junior) prirent le départ dès 12h30 du prix Narcisse Hériveau qui se déroule sur le même circuit final que le Paris-Connerré. C'est Gael Prigent du CM Aubervilliers qui l'emportait après 80 km d'une course rondement menée.

La cérémonie de récompenses de cette course dû être repoussée car les coureurs de la course phare arrivaient déjà sur Connerré.

C'est Thierry Pierre de l'équipe Morbihan FYBO qui après 2 accélérations dans le final franchit la ligne d'arrivée en solitaire et sur une roue !!! Cet espoir du cyclisme tricolore passera professionnel en 2024 chez B&B Hôtel (équipe réserve d'ARKEA).

Dominique Chéreau, le président du CCC, peut être satisfait de l'énorme travail fourni par les dirigeants, les bénévoles et les services municipaux qui par leur investissement permettent la réussite de cette manifestation. Le club tient aussi à remercier les différents partenaires pour leur soutien financier ou matériel, avec notamment cette année, le prêt de 3 véhicules électriques.

Pour célébrer ce moment fort de la vie connerréenne, la municipalité a décidé de compléter l'exposition dans nos rues du centre-ville de photos grand format rappelant le passage du 1^{er} grand prix de France automobile de 1906 par des photos de Paris-Connerré.

LES PODIUMS

Prix Narcisse Hériveau :

1^{er} Gael Prigent (CM Aubervilliers 93)
2^{ème} Thibault Durand (CC Formière)
3^{ème} Damon Boizet (Fontainebleau)

Paris-Connerré :

1^{er} Thierry Pierre (Morbihan FYBO)
2^{ème} Guillaume Dauschy (CC Nogent sur Oise)
3^{ème} Ryan Boulahoite (Vendée U Pays de la Loire)

Dans la foulée, la dynamique équipe de dirigeants du CCC a organisé une randonnée pédestre et VTT le dimanche 22/10. Ce sont plus de 170 cyclistes et 140 marcheurs qui ont sillonné les différents parcours proposés. Belle réussite pour une 1^{ère} ! L'assemblée générale du club aura lieu le 26 janvier prochain. Cela peut être l'occasion de venir intégrer cette sympathique association à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe.

Les nouvelles cartes postales



TRAVAUX 2024

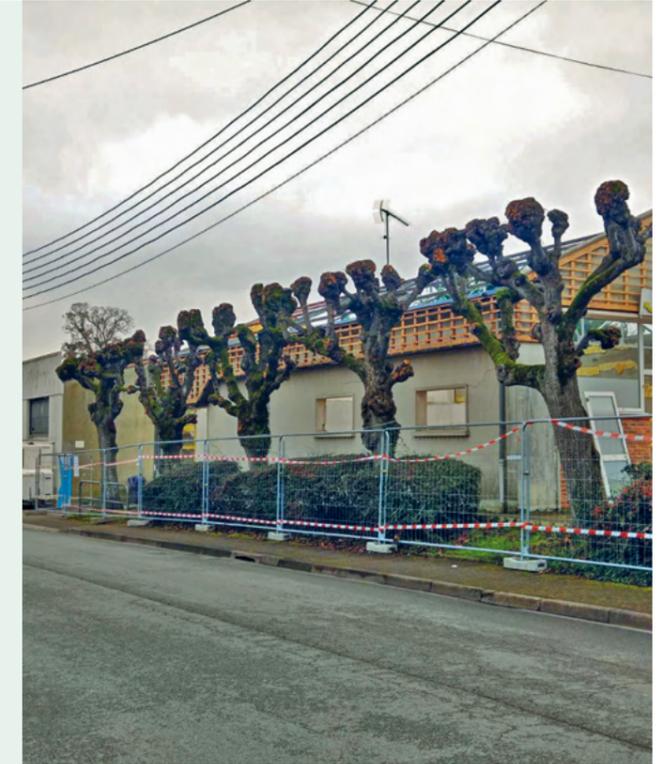
Square Albert Lhuissier

Les travaux ont pris un peu de retard en raison de la technicité des opérations à réaliser. A la fin décembre la partie centrale sera quasiment achevée. Il restera à réaliser l'arène granitique et les plantations. Les travaux face à la pharmacie auront lieu en janvier et le grenailage des bitumes début février. Le parking ne sera rouvert que mi-janvier. La terre n'est pas encore assez tassée pour envisager le stationnement. Le parking deviendra un parking en zone bleue avec une durée de stationnement limitée à 1h30 de 9h à 18h pour favoriser l'accès aux commerces. A proximité du square des nouvelles toilettes publiques automatiques ont été installées.



Requalification du quai des sports

Les opérations de désamiantage des anciens bâtiments sont terminées depuis la fin novembre. Les opérations de déconstruction seront quasiment achevées fin décembre. Au mois de février commencera l'enfouissement des réseaux entre la rue du Petit train et la rue de la Jatterie. Le démarrage des travaux de terrassement de l'ensemble du site est prévu à partir de février. Le périmètre des travaux sera barriéré pour assurer la sécurité du public. Le parking sera inaccessible pendant la durée des travaux. Le conseil municipal a fait ce choix en raison du surcoût qu'aurait entraîné le maintien d'une partie du parking. Le parking de la Passerelle, à 3 minutes à pied du centre-ville, sera à privilégier. Pour faciliter l'accès au marché des personnes les moins mobiles, le parking de la place Albert Lhuissier sera laissé au stationnement le mercredi matin. Merci à l'ensemble des clients du marché de laisser ces places de stationnement aux personnes qui ont le plus de difficultés à se déplacer.



Réfection de la rue du Petit train



Une remise en état de la rue du Petit train a été réalisée du pont de la départementale au droit du square Albert Lhuissier. Les différences de pente ont été maintenues pour créer un petit ralentisseur à l'entrée du centre-ville afin d'inciter les automobilistes à continuer de respecter la limitation de vitesse à 30 Km/h. La commune étant en réflexion autour d'un réseau de chaleur, la réfection du reste de la rue n'a pas été réalisée dans l'attente des décisions à venir.

Friche des Vieux Ponts

Le début de la déconstruction de la friche des Vieux Ponts est elle aussi prévue en janvier. Après une courte phase de désamiantage (il y a peu d'amiante sur le site) commencera la déconstruction avec un engin pour la déconstruction et une grue qui maintiendra un tapis de protection pour les habitations voisines. Les inertes seront concassés sur site pour le remblaiement de la cave. Il s'agit d'une démarche de construction plus durable qui évite d'apporter de nouveaux remblais et permet de limiter les transports par camions.

Aire de camping car

Cet équipement est destiné à permettre aux utilisateurs de camping-cars de vidanger leurs eaux usées et de reprendre de l'eau potable. Elle sera gratuite et comprend 3 places de parking. Cet espace vient compléter l'offre touristique autour de la création par le Perche sarthois de l'embarcadère de canoë-kayak.



L'UDEC a fait son marché

L'Union Des Entrepreneurs Connerréens a organisé, sur la place de la République, un marché réservé aux acteurs économiques locaux. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer une trentaine de commerçants et artisans de la commune qui exposaient et présentaient leur activité. Cette manifestation répond pleinement aux objectifs fixés : dynamiser les commerces du centre-ville, mettre en avant et faire connaître les acteurs économiques locaux ainsi que participer à l'animation de la commune.

30 septembre



Le CMJ à Paris

Les membres du CMJ ont fait le déplacement jusqu'à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Merci à Marietta Karamanli pour son accueil et la visite guidée ponctuée d'explications concrètes pour nos jeunes élus. Ils ont ainsi pu poursuivre leur formation à la citoyenneté en découvrant le rôle des députés.

15 novembre



Une naissance, un arbre

12 enfants (nés en 2022) ont répondu présents le samedi 18 novembre pour participer à l'opération "une naissance, un arbre", opération soutenue par la Région Pays de la Loire, au parc du collège. Au total ce sont 24 arbres qui ont été plantés. Chaque arbre, symbole de vie et de croissance, porte le prénom de son parrain ou de sa marraine. Ils grandiront ensemble...

18 novembre



L'art à l'école

Inauguration du travail réalisé par les élèves de l'école Jules Ferry. Ils ont créé un véritable musée au sein de l'école avec l'aide de l'artiste Anne Coulon et des enseignantes. Le thème était : les 5 continents. L'occasion de réaliser de nombreux apprentissages dans plusieurs domaines (vivre ensemble, découvrir le monde...). **Bravo aux élèves-artistes.** Merci au Crédit Mutuel et à l'APE pour l'aide apportée. Merci aussi aux services techniques pour la préparation des murs et l'accrochage des œuvres.

2 octobre



La grande lessive

Les élèves des écoles et du collège ont participé à une manifestation d'art participatif, "la Grande Lessive", dont le thème cette année était : Avec ou sans eau ? Une question d'actualité liée au changement climatique et une occasion de mettre en valeur le pilier culturel du développement durable. Chaque élève a pu ainsi s'exprimer sur ce thème et accrocher sa production dans la rue Sergent Mantien.

19 octobre



La sainte Cécile

Dimanche 19 novembre, la société musicale a partagé son concert avec l'atelier musiques actuelles de l'école de musique du Gesnois Bilurien.

Ce fut un concert plutôt Rock, orienté cinéma et jeux vidéo où le public a pu apprécier le travail fourni par tous ces musiciens et le mélange des genres grandement réussi.

19 novembre



Cérémonie du 11 novembre

Merci aux habitants venus nombreux honorer le souvenir de la paix en ce 11 novembre. Merci aux membres du CMJ qui, à cette occasion, ont participé au défilé, à la dépose de gerbes et ont lu des lettres de poilus. Cette cérémonie a été suivie du repas des Cheveux Blancs où les doyennes et doyens des participants ont été mis à l'honneur.

11 novembre



2 décembre



Le marché de Noël de l'APE a attiré les foules

Le second marché de Noël de l'Association des Parents d'Élèves des écoles publiques a été un succès. Une quarantaine d'exposants étaient présents et les visiteurs ont été nombreux sur le quai des sports et dans la salle Capella. Les enfants ont interprété des chants de Noël avec les enseignants avant d'aller à la rencontre du Père-Noël qui est arrivé en calèche. La journée s'est terminée, pour la plus grande joie de tous, par une retraite aux flambeaux dans les rues de Connerré. Les bénéfices obtenus lors de cette manifestation vont servir à financer des projets en préparation pour les 257 enfants scolarisés dans les écoles 2 décembre publiques de la commune.

L'AUTOMNE DU RIRE À LA PASSERELLE

Les derniers spectacles de l'année de la saison culturelle ont été placés sous le signe du rire et les spectateurs se sont régalés avec les spectacles programmés par l'équipe de la Passerelle. En octobre, c'est l'**humoriste Nilson** qui est venu présenter son **one man show "Bonheur"**, il a enchanté la salle grâce à son humour direct, touchant chacun grâce à des sujets



universels tels l'amour, les enfants ou la famille. En novembre, la **Compagnie des Arthurs** est venue présenter la célèbre pièce "**Le Prénom**", l'occasion de programmer à Connerré un classique indémodable. Ce fut l'occasion pour les anciens et les plus jeunes de (re) découvrir cette pièce efficace et caustique.



EN JANVIER

"Regarde-moi dans les yeux pendant quatre minutes"

En janvier, nous aurons la chance d'accueillir le spectacle du collectif Grand Maximum "Regarde-moi dans les yeux pendant quatre minutes". Ce spectacle, sorti en 2016, est le premier volet du triptyque sur les soi-disant piliers de notre société : la famille, le travail et l'amour... D'après une étude américaine il suffirait de quatre minutes les yeux dans les yeux pour tomber amoureux...

Le saviez-vous ? Cette création de Sebastian La zennec ausculte, triture et distord nos histoires de couples avec joie, tendresse, émotion et cruauté. Nous vous attendons nombreux pour ce dernier volet. Rendez-vous, à la Passerelle, le samedi 13 janvier 2024 à 20h30. Billets (8€ / gratuit pour les - de 18 ans) en vente sur yurplan ou en mairie.

MICRO-FESTIVAL

Le 29 septembre, dans le cadre de la micro folie, la compagnie **Doux Vacarme** a présenté un "concert pop électro théâtral et numérique" : "**J'ai rien demandé moi !**" (Spectacle jeune public)

Accompagnée de deux musiciens, la comédienne-chanteuse Chloé Bird incarne un personnage enfantin qui découvre la vie et le monde qui l'entoure. Elle module le décor en jouant avec les faces d'un gros cube qui se transforme au gré des projections lumineuses. Elle déroule son histoire au fil des chansons pour grandir, avec humour et en douceur.



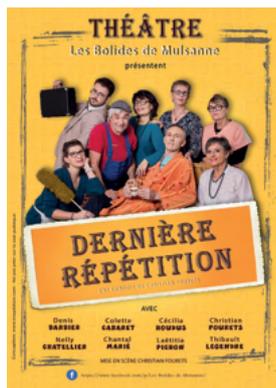
AGENDA / La Passerelle

10 FÉVRIER - 20H30

11 FÉVRIER - 14H30

Théâtre - AFN

"Dernière répétition"
Les Bolides de Mulsanne



Journal Trimestriel d'Information
N°96 - Décembre 2023

Publication de la Mairie de Connerré.
Réalisation Commission Communication
Maquette Carole Derré